

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« C'est pas Zola »¹ ? Pourtant la saignée des universités continue [N° 1]

Sous-encadrement et sous-dotation produisent l'explosion de la souffrance au travail

Le 23 janvier 2025, la présidente de l'université Paul Valéry (Montpellier 3) commençait sa lettre ouverte au Président de la République par ces mots : « *On meurt dans vos Universités. On meurt dans mon Université. D'excès de travail, de stress, d'usure, de désespoir, d'indifférence.* » Et elle listait les causes de décès : suicide, crise cardiaque, AVC, auxquels s'ajoutent les arrêts de travail pour *burn-out*. Après six années en déficit, Montpellier 3 n'est pas en mesure de répondre à la demande de formation dans des conditions satisfaisantes pour ses personnels et ses étudiant·es.

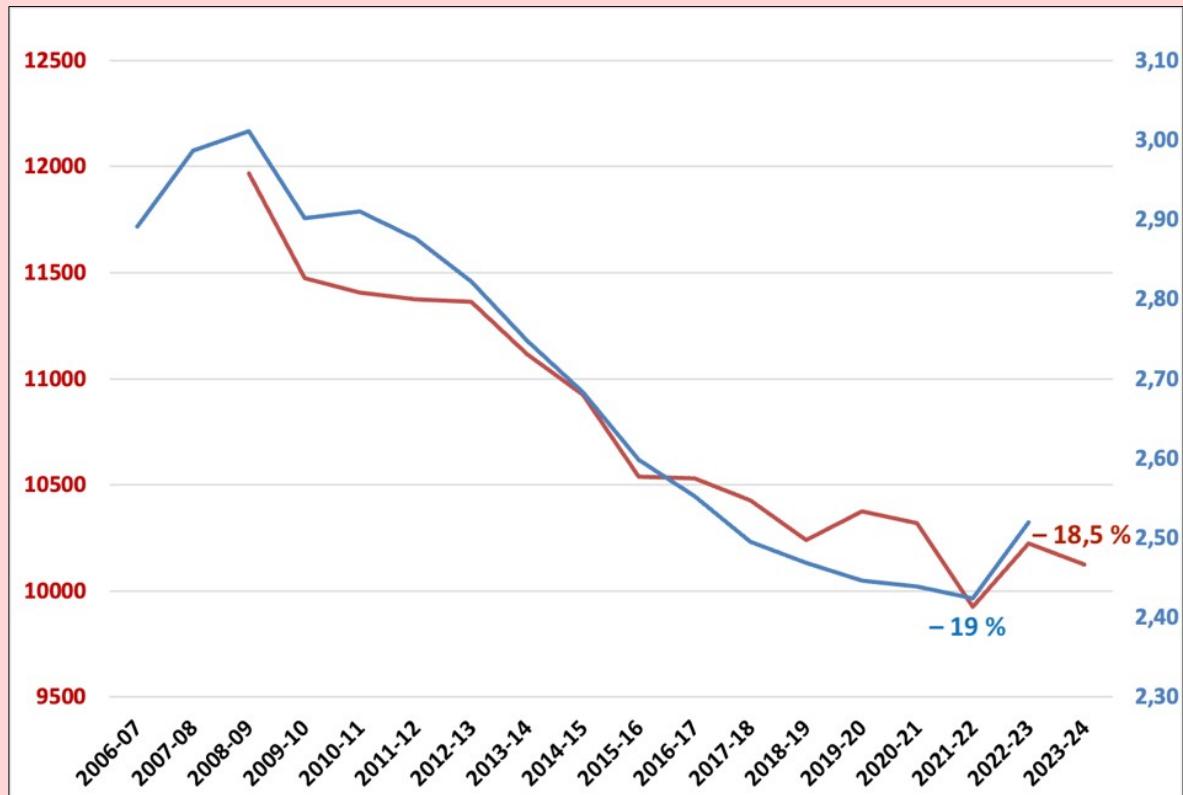
Si la situation de Montpellier 3 est indéniablement dramatique, ce n'est malheureusement pas une exception. La situation est délétère, nombre d'universités font face à des difficultés similaires. Elles sont prises en tenaille entre une croissance importante du nombre d'étudiant·es (> 18 %) et une baisse des moyens par étudiant·es (− 18,5 %). Faire plus avec moins, tel est le lot commun : les fonctionnaires titulaires prennent en charge un nombre croissant d'heures de cours excédant leur service, les contractuel·les font de même et le recours aux vacataires augmente. Ce trop-plein d'activité implique aussi d'encadrer, d'organiser les interventions, d'augmenter la taille des groupes de TD, d'assurer le recrutement et le suivi d'un nombre toujours plus important d'étudiant·es (stages, contrats d'apprentissage, tutorat), de diriger leurs recherches (mémoires et thèses), sans parler du surcroît de tâches administratives (emplois du temps, dossiers de vacataires et de contractuel·les, collecte des notes, préparation des jurys...). Le vécu des agent·es de l'enseignement supérieur public n'est pas un « sentiment de paupérisation »¹, mais un alourdissement des tâches dû au sous-financement qui laisse son empreinte sur les corps et les esprits.

Faire plus avec moins. Faut-il organiser des assises pour dresser un tel constat ? Il est pourtant visible dans nombre de statistiques nationales, et nul besoin d'être expert·e pour comprendre les incidences de leur évolution sur le quotidien des personnels. Les baisses conjointes du taux d'encadrement et de la dotation moyenne par étudiant·es donnent une image désastreuse mais fiable de la situation.

Fatigue, stress, difficulté à consacrer du temps à la recherche et aux multiples tâches qui incombent de surcroît aux universitaires sont loin d'être de l'ordre du sentiment mais constituent des faits objectivés. Le SNESUP-FSU exige leur prise en compte pour garantir aux personnels des conditions de travail décentes.

¹ Déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Espace, Philippe Baptiste, au Sénat, octobre 2025.

Évolution du taux d'encadrement et de la dotation moyenne par étudiant·e dans l'enseignement supérieur public



Source : Data ESR. Exploitation originale Hervé Christofol, SNESUP-FSU.

Champ : Enseignement supérieur public sous la tutelle du MESRE.

Taux d'encadrement en enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es (équivalent de charge statutaire d'un enseignant temps plein, 384 h/an) pour 100 étudiant·es (échelle de droite, en bleu) et du budget moyen par étudiant·es en euros constants de 2024 (échelle de gauche, en rouge).

Au cours des 15 dernières années, sous l'effet cumulé de la hausse du nombre d'étudiant·es inscrit·es dans l'enseignement supérieur public – principalement accueilli·es dans les universités – et de la stagnation (en euros constants 2024) de la subvention pour charge de service public (SCSP) de l'État pour le financement des établissements, le budget moyen par étudiant·es inscrit·es dans l'enseignement supérieur public a diminué de 18,5 % pour s'établir à 9751 € quand les établissements bénéficiaient de 12 063 € par étudiant·es en 2009. Cette baisse est corrélée à celle du taux d'encadrement en enseignant·es temps plein qui a également baissé de 19 % entre 2009 et 2022, passant de 3,01 à 2,42 enseignant·es pour cent étudiant·es. En effet, sur cette période le nombre d'étudiant·es a progressé de plus de 18 % tandis que le nombre d'équivalents temps plein enseignant·es (contractuel·les et titulaires) baissait de 0,8 %.

Paris, le 30 janvier 2026